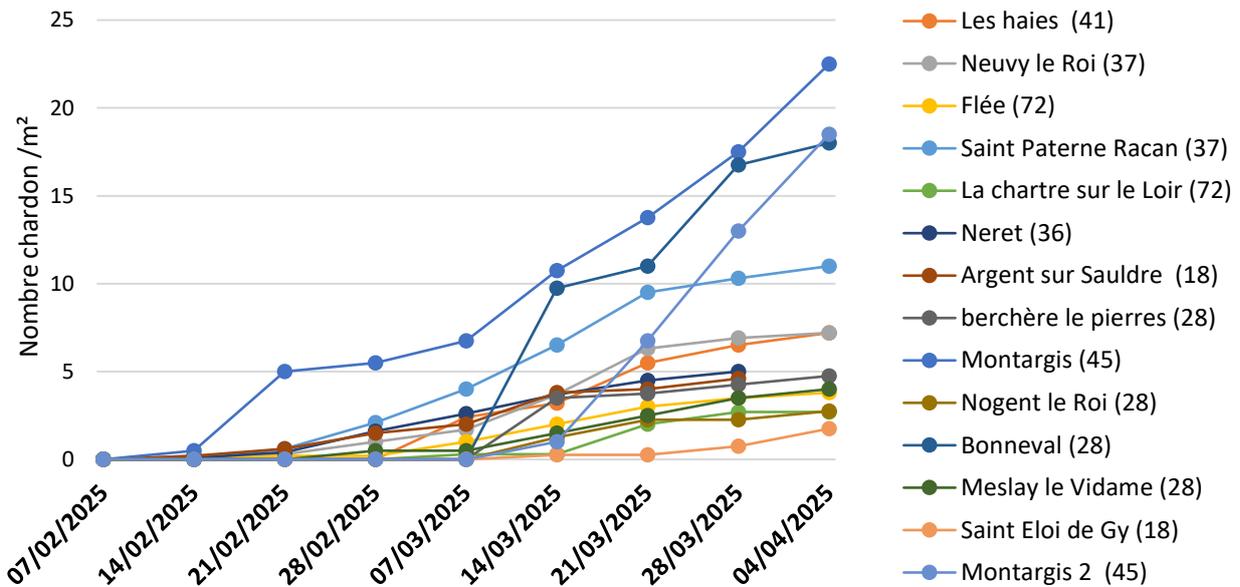




TOP TRAITEMENT POUR LES CHARDONS



Dynamique levée chardon Région Centre 2025



QUAND DECLANCHER SON TOP TRAITEMENT ?

Entre le stade 2 nœuds (BBCH32) et DFP (BBCH37)

Depuis 2016, les essais de comptages hebdomadaires mettent en évidence que **les levées arrivent à leur optimum** à cette période. C'est également le **moment où le chardon reconstitue ses réserves** grâce à des chardons arrivés au stade de compensation. Il est donc essentiel d'**intervenir pour limiter leur capacité à se régénérer**.

De plus, entre le **stade 2 nœuds** et le **stade DFP**, la **couverture de la céréale permet encore une bonne pénétration** de la bouillie dans la végétation.

Si les céréales sont très denses, n'hésitez pas à augmenter le volume de vos bouillies.



À RETENIR

Coralie Masson – Resp. tech. de région – 07 61 75 54 26

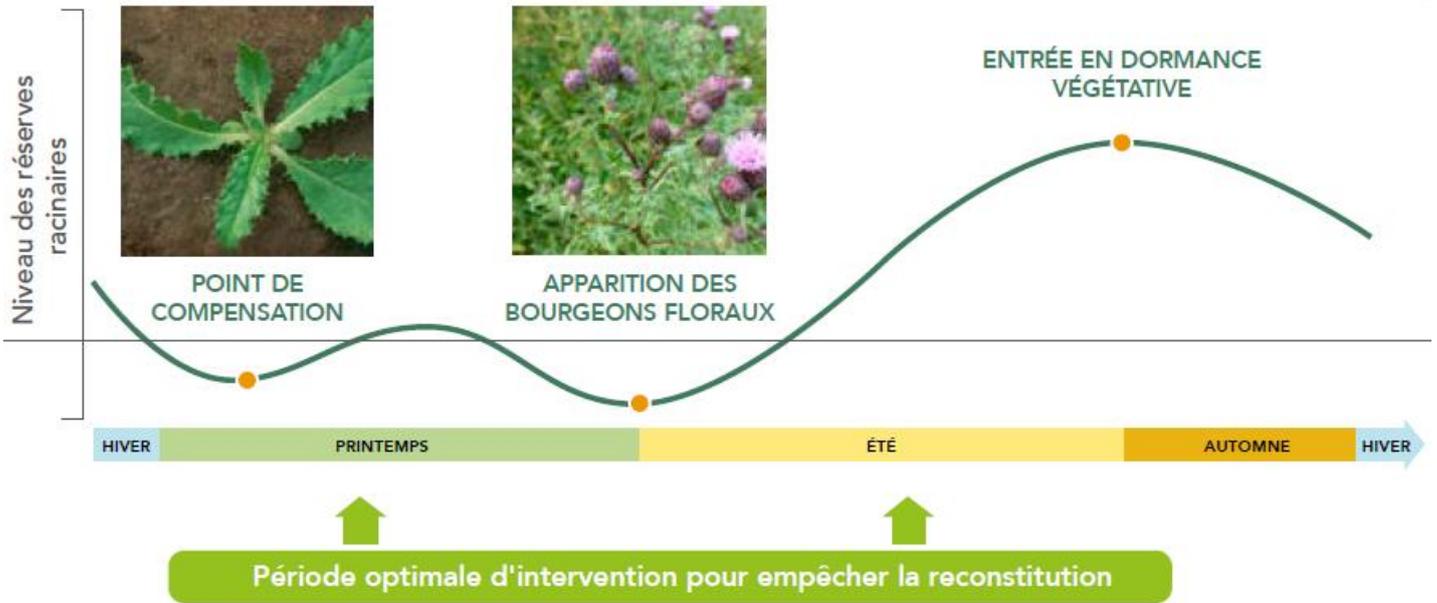


Les dynamiques de levées ralentissent sur certaines parcelles, il va être temps de positionner le traitement anti-chardon des champs. Par ailleurs, nous voyons apparaître dans les relevés une flore estivale comme les renouées liserons, il est nécessaire d'adapter l'herbicide à l'ensemble de la flore à maîtriser.

Attention, **l'observation à la parcelle est essentielle** avant toute intervention car la qualité d'implantation, la date de semis et la météo peuvent induire des variations de stades des cultures et des levées du chardon des champs d'une parcelle à l'autre.



QUAND INTERVENIR DANS LE CYCLE VEGETATIF DU CHARDON



BOTA'CLUB : LE CHARDON DES CHAMPS

Famille	Astéracées											
Type	<input type="radio"/> Annuelle	<input type="radio"/> Bisannuelle	<input type="radio"/> Pluriannuelle	<input checked="" type="radio"/> Vivace								
Période de germination	<input checked="" type="radio"/> J	<input checked="" type="radio"/> F	<input checked="" type="radio"/> M	<input checked="" type="radio"/> A	<input checked="" type="radio"/> M	<input checked="" type="radio"/> J	<input checked="" type="radio"/> J	<input checked="" type="radio"/> A	<input checked="" type="radio"/> S	<input checked="" type="radio"/> O	<input checked="" type="radio"/> N	<input checked="" type="radio"/> D
Résistance en FR	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non										
Nuisibilité	<input checked="" type="radio"/> Forte	<input type="radio"/> Moyenne	<input type="radio"/> Faible	<input type="radio"/> Inconnue								
Toxicité	<input type="radio"/> Forte	<input type="radio"/> Moyenne	<input type="radio"/> Nulle	<input checked="" type="radio"/> Inconnue								
Confusion	Autres <i>Cirsium</i> , <i>Cardus</i> et laiterons											



© FMC Corporation – Avril 2024

Le coup de pouce



FlashFlore
Outil de reconnaissance des adventices





POURQUOI DÉSHERBER AVEC PROVALIA® AVURNAV® AVALETTA® LQM®

Toutes céréales (sauf épeautre)

Efficace dès 10°C

Large spectre d'activité

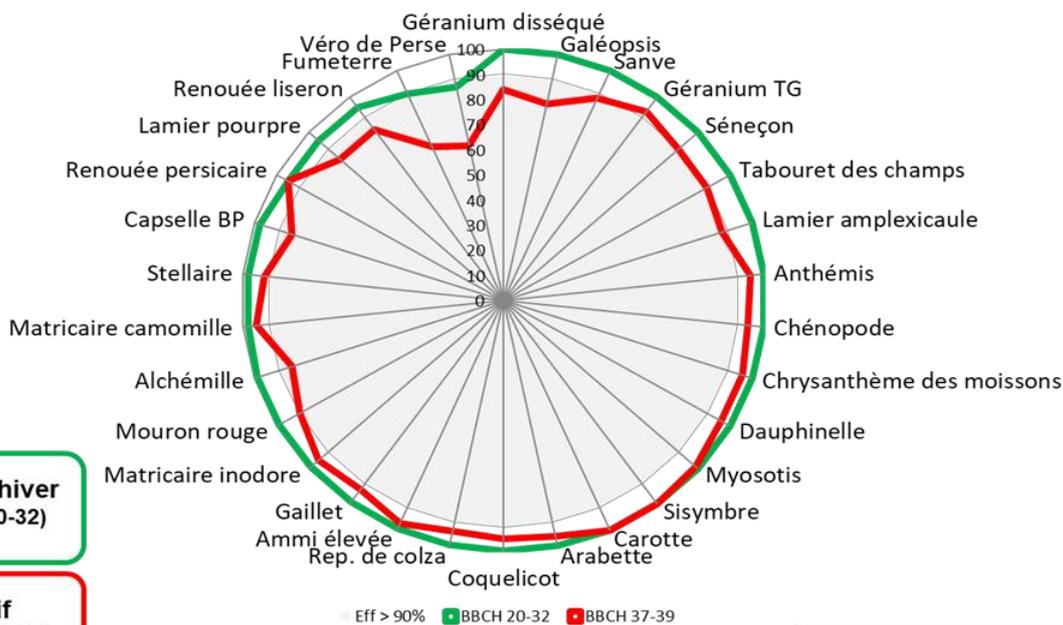
Formulation LQM® optimisée

Compatible avec de nombreux herbicides et fongicides
Nous consulter

CONDITIONS D'EMPLOI

- ✓ Bien agiter avant emploi
- ✓ **Ne pas appliquer si des amplitudes thermiques (> 13°C) sont susceptibles de persister après le traitement**
- ✓ **Ne pas appliquer sur une culture souffrant de stress**
- ✓ **Température > 5°C au moment du traitement et dans les 4 jours suivants (T°C comprises entre 5°C et 25°C)**

LARGE SPECTRE ANTI-DICOTS



Sortie d'hiver
(BBCH 20-32)

Tardif
(BBCH 37-39)

Synthèse 2012 2014 – 55 essais
T BBCH 20 à BBCH31 - Printemps
Observations à T + 60 jours environ

Avaletta® LQM® : Suspension concentrée huileuse (OD) à base de 5 g/L (0,51%p/p) de metsulfuron-méthyle + 30g/L (3,03%p/p) de thifensulfuron-méthyle + 194,5 g/L (19,66%p/p) de fluroxypyr-méptyl (équivalent à 135g/L (13,65%p/p) de fluroxypyr acide). AMM n° 2160920 EUH401 – Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Avaletta et LQM sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - France - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



. H317-Peut provoquer une allergie cutanée.
H410-Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066-L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



HARMONY EXTRA® SX® : LE PARTENAIRE DES AG DE SORTIE D'HIVER



Efficace sur un large spectre de dicotylédones

➤ Coquelicots, pensées, véroniques, géranium, stellaire, anthémis, matricaire...



Polyvalent : homologué sur blé, orge, avoine, seigle d'hiver, triticale, épeautre



Souple d'utilisation : Dès 5°C / Hygrométrie >60%

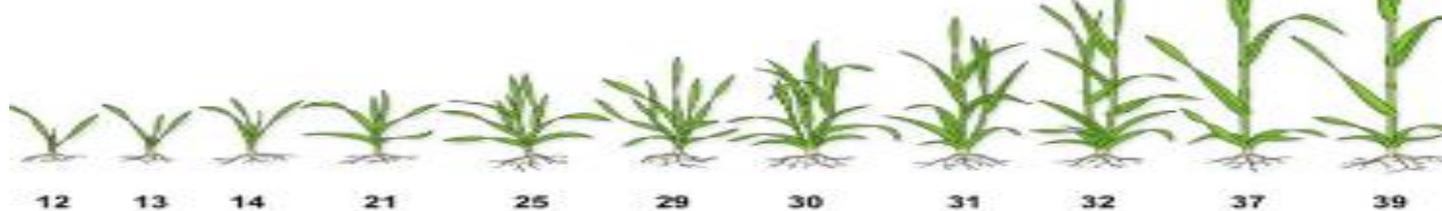
Mélange possible avec herbicides (*nous consulter*)

	Cotylédons - 2 feuilles	4-6 feuilles		Cotylédons - 2 feuilles	2-6 feuilles
Alchémille des champs	Green	Green	Miroir de Vénus	Green	Green
Amarante	Green	Green	Mouron des oiseaux (stellaire)*	Green	Green
Anthémis	Green	Green	Myosotis des champs	Green	Green
Anthriscus (faux persil)	Green	Green	Pensée des champs	Green	Yellow
Arabette de Thalius	Green	Green	Ravenelle	Green	Green
Bleuet	Green	Yellow	Renoncule	Green	Green
Capselle bourse-à-pasteur	Green	Green	Renouée des oiseaux	Green	Green
Cardamine hérissée	Green	Green	Renouée liseron	Green	Green
Céraiste des champs	Green	Green	Renouée persicaire	Green	Green
Chardon des champs	Green	Green	Repousses de colza**	Green	Green
Chénopode	Green	Green	Rumex*	Green	Green
Chrysanthème des moissons	Yellow	Yellow	Sanve	Green	Green
Coquelicots*	Green	Green	Scandix peigne de Vénus	Green	Green
Fumeterre	Green	Green	Séneçon commun*	Green	Green
Gaillet	Yellow	Yellow	Tabouret des champs	Green	Green
Géraniums	Green	Green	Valérianelle	Green	Green
Grémil des champs	Green	Green	Véronique à feuilles de lierre	Green	Green
Lamiers	Green	Green	Véronique de Perse	Green	Green
Lampsane commune	Green	Green	Véronique des champs	Green	Green
Matricaire*	Green	Green			

*Des cas de résistance aux herbicides inhibiteurs de l'ALS (groupe HRAC B) ont été identifiées en France (source : www.weedscience.org) ou sont en cours d'identification.

** Hors variétés tolérantes aux inhibiteurs de l'ALS - **Spectre d'activité à 75g/ha**

Très sensible: > 95% ■
 Sensible: 85-95% ■
 Moyennement sensible: 70-85% ■
 Non Sensible: < 70% ■



Sortie d'hiver
Harmony extra® SX®
 Seul ou associé

Printemps
Harmony extra® SX®
 Seul ou associé

Harmony extra® SX® : Granulés solubles dans l'eau [SG] à base de 333 g/kg (33,3 % p/p) de thifensulfuron-méthyle et 167 g/kg (16,7 % p/p) de tribénuron-méthyle. AMM n° 2100009. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Harmony Extra et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Dangereux. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



ATTENTION

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.